

Journée d'information sur le Développement de l'armée

Autor(en): **Penseyres, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-781616>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Journée pluvieuse pour la présentation au Conseiller fédéral Guy Parmelin des nouveaux équipements introduits récemment.

Toutes les photos © Auteur.

Politique de sécurité

Journée d'information sur le Développement de l'armée

Maj Frédéric Penseyres

Membre du comité OG Panzer et of@uniFR

C'est à Burgdorf (Berthoud en français) le 31 août 2017 que le Chef de l'Armée, le commandant de Corps Philippe Rebord, a choisi de s'exprimer sur le développement de l'armée (DEVA). Le public de près de 400 personnes était composé de représentants de la presse, de cadres militaires et civils du Groupement Défense et des sociétés d'officiers sans oublier les PIO (Press and Information officer) et les chefs communication des grandes unités.

Cet évènement, aussi appelé « Leuchtturm 4 » à l'interne, avait pour but de rappeler et de préciser les 4 axes principaux de cette réforme dont la mise en œuvre s'étendra entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2022.

Après une introduction par le chef de l'Armée, soulignant l'importance de mener à bien cette réforme, le public a été réparti pour être dirigé vers un des 4 postes traitant chacun d'un axe principal du DEVA. L'ancrage régional était présenté par le brigadier Yvon Langel, commandant de la brigade blindée 1 et futur commandant de la division territoriale 1. La formation améliorée des cadres a fait

l'objet d'une présentation par le commandant de Corps Daniel Baumgartner, Commandant des forces terrestres et chef désigné du Commandement de l'instruction. Un nouveau système incitatif doit notamment voir le jour avec des soutiens financiers pour l'accomplissement des études de ceux qui feront de l'avancement. L'équipement complet était présenté par le brigadier Siegenthaler, chef de l'Etat-major de planification. Il s'agit essentiellement de pouvoir mener l'instruction et les opérations en parallèle sans devoir procéder à des réductions dans l'un ou l'autre domaine. Finalement, n'oublions pas la disponibilité élevée qui doit, à terme, permettre l'engagement de 35'000 militaires complètement équipés dans un délai de 10 jours.

La journée s'est terminée avec quelques mots du Chef du DDPS, le Conseiller fédéral Guy Parmelin. Il a notamment fait l'analogie entre l'armée et un navire qui doit s'efforcer de maintenir le cap même si la navigation est parfois plus difficile. Avec le DEVA, nous passons « d'un croiseur lourd » à une « frégate, » certes plus petite mais plus manœuvrable et plus modulable.

Présentation du nouveau char poseur de ponts, sur châssis *Léopard 2*. Cet engin remplace le char pont 68, en permettant de passer d'un franchissement de classe militaire 50 tonnes (MLC 50) à 70 tonnes dès aujourd'hui (MLC 70).

